

DÉLIBÉRATION N° DEL-24-054

Demande de subvention de fonctionnement auprès de la DRAC au titre du projet Démos pour l'année 2025

EXTRAIT DU REGISTRE des délibérations du Conseil d'administration.
Séance du 18 décembre 2024

Le 18 décembre de l'an deux mille vingt-quatre, à quatorze heures trente, le Conseil d'administration de l'Etablissement public du Capitole, régulièrement convoqué le 12 décembre 2024, s'est réuni à la Halle aux grains – Loge 13 à Toulouse.

PARTICIPANTS :

Afférents au conseil : 9
Présents : 6 dont 1 en visio conférence
Absent :
Procuration : 3
Date de convocation : 12 décembre 2024

Présents :

Représentants de Toulouse Métropole :

- M. Francis Grass
- Mme Ida Russo
- Mme Brigitte Bec, en visioconférence
- Mme Sophie Lamant
- Mme Nicole Yardéni

Représentant de l'Etat :

- M. Pierre-André Durand, Préfet

Procuration :

- M. Olivier Mantei a donné pouvoir à M. Francis Grass
- M. Gérard André a donné pouvoir à Mme Ida Russo
- M. Henri de Lagoutine a donné pouvoir à Mme Sophie Lamant

Assistent à la séance :

Mme Claire Roserot de Melin, Directrice générale de l'Etablissement public du Capitole.
Mme Isabelle Arnaud-Roy, Directrice générale adjointe en charge des ressources de l'Etablissement public du Capitole

M. Francis Grass, Président du Conseil d'administration, préside la séance.
Mme Claire Roserot de Melin, Directrice générale de l'Etablissement public du Capitole, assure le secrétariat.

EXPOSÉ

L'Orchestre national du Capitole constitue un puissant outil de production et diffusion musicale, ainsi que de rayonnement au niveau local, régional, national et international.

Après 6 ans de déploiement du dispositif Démos (Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale à vocation Sociale) à l'échelle départementale, l'ONCT a souhaité développer son propre projet. Ainsi, il s'investit dans la labellisation "Réseau DEMOS" et propose un nouvel orchestre qui s'appuie sur les principes du dispositif initial tout en permettant aux territoires Ville de Toulouse et Toulouse Métropole de s'approprier davantage le projet à l'échelle locale.

Il s'agit de créer à compter de septembre 2025 et pour 3 nouvelles années, un orchestre d'enfants (ayant entre 7 et 12 ans) issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Au travers de ce projet, l'ONCT propose une découverte et un apprentissage par l'art tant pour l'enfant que pour les familles à travers un parcours social, artistique et éducatif construit collectivement autour de la programmation de l'établissement et de ses partenaires. Ce projet fait partie intégrante des missions des orchestres labellisés "Orchestre national en région". Article I-3 du de l'annexe de l'arrêté du 5 mai 2017.

Il paraît légitime, dans ces conditions, de solliciter le soutien de la DRAC pour la mise en place de ce nouvel orchestre du "Réseau DEMOS" sur son territoire porté par l'Orchestre national du Capitole de Toulouse.

À ce titre, l'Etablissement public du Capitole sollicite l'attribution d'une subvention par la DRAC, pour l'exercice budgétaire 2025 et pour un montant de 20.000 €.

Dans ce contexte, il est proposé d'adopter la délibération suivante :

DÉLIBÉRATION

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Le Conseil d'administration de l'Etablissement public du Capitole,

Décide :

Article 1 :

De solliciter de la DRAC une subvention de fonctionnement pour l'année budgétaire 2025 au titre du travail réalisé par l'Etablissement public du Capitole pour le projet d'orchestre "Réseau Démos".

Article 2 :

D'autoriser Monsieur le Président à signer le contrat de subventionnement correspondant avec la DRAC et tout acte nécessaire à cet effet.

Article 3 :

Cette délibération prévoit d'inscrire la somme sollicitée en recettes de fonctionnement pour l'exercice concerné. Les titres de recettes afférents à cette inscription budgétaire seront émis une fois les arrêtés attributifs et/ou notifications reçus par l'Etablissement public du Capitole.

Résultat du vote :

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

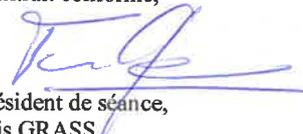
ABSENT : 0

NON PARTICIPATION AU VOTE : 0

Reçu en Préfecture le :

Publié par affichage le :

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme,



Le Président de séance,
Francis GRASS